

Association des amis du Musée-Jardin Pierre Manoli

Compte rendu de l'Assemblée Générale Ordinaire – 1er juillet 2017

Mr René Moncomble, Président de l'Association ouvre la séance à 10h30

Le Président remercie les adhérents présents et représentés pour les modifications qu'ils viennent d'apportées aux statuts de 2001 : Ils vont permettre d'aborder cette nouvelle aventure des amis du musée Manoli avec des statuts adaptés à ses nouvelles fonctions et qui intègre la famille Manoli.

Le Président déclare ouverte l'assemblée statutaire pour l'année 2016 de l'association des amis du musée-jardin Pierre Manoli.

Et rappelle l'ordre du jour :

- Rapport Moral – René Moncomble
- Rapport d'activité 2016 et programmation 2017 – Delphine Reine
- Rapport financier 2016 et budget 2017 - Jean-Yves Simonet
- Situation de la donation par la famille MANOLI au Conseil Départemental – Mme Sourdrille
- Gouvernance du futur Musée Départemental
- Cotisation 2018
- Renouvellement du Conseil d'Administration
- Questions diverses

Rappel des membres du Conseil d'Administration :

MONCOMBLE, René (Président)

WASSERMAN, Françoise (Vice-Présidente)

CARESMEL, Alain (Secrétaire)

SIMONET, Jean-Yves (Trésorier)

CONTIN, Pierre (La Richardais)

AUFFRET, Maryvonne

MANOLI, Anne, MANOLI, Britt, WUJEK-MANOLI, Sylvie (membres de Droit)

GIDONI Francis (Président d'honneur)

CAMEAU, Martine

COSSE-LEGRAND Corinne

FRETEL, Jacques

GAMICHON, Francis

GODARD Jean-Pierre

JAUNASSE Laurent

LETIEMBRE Isabelle

RUAUDEL, Pierrick

Membres sortants :

CARESMEL, Alain
FRETEL, Jacques
RUAUDEL, Pierrick

Membres démissionnaires :

JAUNASSE Laurent
LETIEMBRE Isabelle

Cinq membres du Conseil d'Administration sont sortants. Faisant suite à l'Assemblée Extraordinaire, le Conseil d'Administration est désormais de neuf membres.

Candidat au Conseil d'Administration :

BOUDET, Raymond
FRETEL, Jacques

L'élection se déroulera à la fin de cette Assemblée Générale.

Rapport Moral 2016 – René Moncomble

« 29 juin 2001 Assemblée Générale constitutive de l'Association Pierre Manoli, sur l'initiative de Brit Manoli et sous la présidence de notre ami Michel Guidoni, l'Association a pour but de soutenir le Musée-jardin de La Richardais que Britt en accord avec Anne et Sylvie les filles du sculpteur, allait ouvrir prochainement au public, en réponse au vœu de MANOLI « *...dans ce lieu, au sein de cette commune à laquelle il était viscéralement attaché, dans cet écrin de verdure qu'il avait façonné, qu'il a créé, qu'il a imaginé et où il avait lui-même souhaité la création de ce Musée.* » Ainsi s'exprimait le Maire de La Richardais, le 9 septembre 2001, jour de l'inauguration du Musée...Le Maire de l'époque était Alain Caressel le secrétaire actuel de notre Association.

Au fil des ans notre Association s'est de plus en plus engagée, auprès de Britt dans la gestion du Musée, assurant actuellement la plupart des tâches administratives de gestion, de communication, d'animation et de médiation avec le concours, particulièrement compétent, de notre Médiatrice-Chargée de direction, Delphine Reine et l'investissement sans limite des membres du Bureau et du Conseil d'Administration, faisant évoluer le Musée de 3 000 visiteurs en 2008 à plus de 7 600 en 2016, l'année 2017 s'annonce encore meilleure. Vous pourrez le constater lors du rapport d'activité.

Depuis notre dernière Assemblée Générale, le Conseil d'Administration s'est réuni trois fois, le 15 octobre 2016 et les 11 février et 6 mai 2017. Le Bureau s'est retrouvé pratiquement tous les mois et a rencontré les services du Département les 4 juillet, 12 octobre 2016 et 9 février 2017.

Le 5 juillet : rencontre avec le Département, la Communauté de communes Côte d'Emeraude et la Commune de La Richardais en Mairie de La Richardais, pour une présentation du projet de Groupement d'intérêt public. Nous transmettons une série de remarques rédigé par Françoise Wasserman en particulier sur les voix consultatives attribuées aux donateurs et à l'Association.

Le 12 octobre : René Moncomble et Françoise Wasserman sont reçus au Conseil Départemental par Mme Sourdrille pour préparer la programmation 2017 et s'informer du rétroplanning de la donation. Le Conseil Départemental confirme son soutien à l'Association à hauteur de 30 000€ pour 2017, et signale qu'ils attendent le retour d'accord pour la donation du notaire de Britt Manoli.

Conseil d'Administration du 15 octobre : Premier bilan de fréquentation 2016 en hausse, en particulier pour les visiteurs individuels. Nous rendons compte de la réunion du 12 octobre, que je viens d'évoquer, Britt Manoli nous informe qu'elle s'occupera de rencontrer son notaire très rapidement. Point sur la programmation : validation d'une exposition temporaire ayant pour thème : Manoli et le travail du feu, de mars à juin et de l'invitation d'un artiste autour du paysage pour la saison d'été. Plusieurs artistes sont évoqués, dont Pauline Bélin. Point sur le budget et la programmation des sorties associatives.

Le 9 février 2017 : Le Bureau rencontre les services du Conseil Départemental à l'agence de la Gouesnière afin d'envisager la gestion du Musée dans « l'entre-deux » entre la signature de la convention et la mise en place du GIP. Il a été tenu compte en partie des remarques après la réunion du 12 octobre. Les voix sont devenues délibératives. L'Association s'accorde sur la prise en charge de la masse salariale liée à l'accueil et à la médiation. Le Département réfléchit à cette externalisation de la médiation et fera des propositions à l'Association. Un calendrier est évoqué : vote de l'acceptation de la donation et de l'autorisation de signature par le Président du Conseil Départemental à la session de juin, pour une signature officielle courant été ou septembre. Ces différentes dates demandent encore (à l'époque) la validation des donateurs et du Président du Conseil Départemental.

Conseil d'Administration du 11 février : Bilan de fréquentation 2016 : 7 604 visiteurs, plus forte fréquentation depuis l'ouverture du Musée, publics individuels en augmentation de 12%. Pres de 2 400 enfants ont participé à un atelier pédagogique. Jean-Yves Simonet présente les résultats 2016 qui devraient accuser un déficit d'environ 1 000€. Après discussion le Conseil d'Administration donne *quibus* au trésorier et approuve la clôture des comptes 2016. Sur la proposition du Bureau, le Conseil d'Administration adopte la nouvelle dénomination du poste de Delphine Reine : « Médiatrice-Chargée de direction » et son passage de l'indice 325 à l'indice 350 de la convention de l'animation. Le Bureau rend compte de la réunion du 9 février avec le Conseil Départemental. Sylvie Wujek signale qu'elle n'a pas encore reçu de son notaire, la dernière mouture de l'acte de donation. Françoise Wasserman rappelle que dans le projet du Groupement d'intérêt public la famille est représentée à travers l'Association or, il n'est pas fait mention de la place de la famille dans les statuts de l'Association. Le Conseil d'Administration approuve la tenue d'une Assemblée Générale extraordinaire, lors de la prochaine Assemblée Générale pour remédier à cette anomalie. Le Conseil d'Administration approuve la programmation 2017 et affine le budget et les sorties.

Conseil d'Administration du 6 mai 2017 : Nous fixons la date de l'Assemblée Générale au 1er juillet 2017, elle sera précédée d'une Assemblée Extraordinaire pour modifier les statuts. Les nouveaux statuts après lecture et quelques modifications sont approuvés à l'unanimité. Nous préparons l'Assemblée Générale statutaire : le bilan financier et le budget 2017 sont adoptés à l'unanimité par le Conseil d'Administration. Le débat s'engage avec Sandrine Kerlidou sur le futur Groupement d'intérêt public, elle nous informe qu'il est toujours en cours de discussion et devrait être présenté après approbation par les différentes parties, à l'Assemblée plénière de fin septembre. Sandrine Kerlidou note les inquiétudes du Conseil d'Administration et nos demandes de précisions sur la période d'entre-deux. Nous terminons ce Conseil d'Administration par un point sur la programmation et les prochains événements au Musée .

Vous le constatez, notre année a été marquée par de nombreuses rencontres et réunions avec les services du Conseil Départemental, la Communauté de commune de la Côte d'Emeraude et les élus locaux pour travailler à l'avancement du projet de Groupement d'intérêt public, sans parler des nombreux contacts téléphoniques. En effet, partie prenante dans la future structure de gestion, nous sommes extrêmement attentifs à la définition du projet culturel, aux travaux de mise en sécurité, ainsi qu'à la pérennité de la médiation et des actions mises en place depuis ces dernières années. Responsable du personnel de l'Association, nous sommes très attentif aux conditions de réemploi de notre salariée par la nouvelle structure, compte tenu de son investissement et de la très grande qualité de son travail. L'année dernière nous soulignons déjà la charge que constitue l'accueil des scolaires, et nous pensions avoir atteint des seuils maximum avec 2 407 enfants en 2015, les 3 000 largement dépassé en 2016, or en 2017 ce chiffre va être de nouveau amplement dépassé, ce qui pose un réel problème de temps de préparation et de disponibilité pour l'animation de ces ateliers et de lieu d'accueil, mais cela et un autre problème. Un renforcement en personnel est véritablement indispensable.

29 juin 2001 - 1er juillet 2017 : 16 ans après, presque jour pour jour, l'Assemblée Générale extraordinaire que nous avons tenu ce matin a rénové nos statuts et en quelque sorte, refonder notre Association pour l'adapter à l'évolution du Musée, et lui donner un nouvel élan pour une fonction, qui tout en ayant le même but : promouvoir et soutenir ce lieu auquel nous sommes tous si attaché, sera cependant très différente compte tenu du changement de statut du Musée. (Bientôt, et cette foi cela est sûre, 1er Musée départemental d'Ille-et-Vilaine). Notre Association membre de la future structure de gestion, se veut, avec la famille Manoli, garante de la bonne exécution des termes de la donation. Mais son rôle sera, bien sûr, très différent de celui qu'elle assume actuellement aux côtés de Britt Manoli. Cette évolution, nous l'avions déjà anticipé avec la mise en place de sorties culturelles pour les membres de l'Association, dernièrement les Musées de Pont-Aven et de Quimper, la semaine prochaine à La Gacilly pour l'exposition photo, en septembre à Vannes. Nous envisageons la mise en place de rencontres avec des artistes, l'organisation de conférences thématiques et bien sûr de continuer à programmer nos sorties culturelles. Ces projets demandent une structuration nouvelle avec des membres de l'Association qui s'investissent pour proposer et préparer ces événements. Communiquer sur ces projets pour les faire connaître. Tout un travail qui ne peut se faire qu'en équipe, voilà qu'elle sera la prochaine mission de notre Conseil d'Administration et vous êtes tous appelés à participer à cette organisation et pourquoi pas à la mise en place de projets plus importants qui restent encore à imaginer.

Merci de votre attention, je passe la parole à Delphine Reine qui nous présente le rapport d'activité 2016 et les projets 2017. »

Le Rapport Moral est adopté à l'unanimité par l'Assemblée

Rapport d'activité 2016 et programmation 2017 – Delphine REINE

La programmation 2016 suit deux grands axes visant à :

Fidéliser les visiteurs.

- Mise en place de deux expositions temporaires : « L'atelier de l'artiste » (mai-juin) enrichie par la création d'un parcours pédagogique et l'exposition « Au fil de l'eau » en collaboration avec le Fonds Régional d'Art Contemporain Bretagne (juin-septembre).

Elargir les publics...

- Journées Européennes du patrimoine : 650 visiteurs de proximité - Les Arts Vivants en résonance avec la collection Manoli
- Sorties culturelles de l'Association : 40 inscrits - Un moment de partage et de découverte

Des actions de médiation vers tous les publics :

- Ateliers pédagogiques ouverts à la famille – deux fois par semaine lors des vacances scolaires.
- Visites commentées proposées toutes les semaines en période estivale
- Organisation d'un concours photo estival
- Participation aux événements nationaux :
- Nuit des Musées 2016 – lectures de Vincent Spatari et mai 2017 – invitation du sculpteur Marcoditch pour une démonstration du travail au chalumeau
- Journées Européennes du patrimoine 2016 : Marine Briens, danseuse aérienne et Pierre Jallot, jongleur
- Participation à la Semaine Bleue (octobre 2016 et octobre 2017) : Hors-les-murs au sein des EHPAD

Des partenariats multiples

- En 2016, 2 356 enfants ont été reçus dans le cadre scolaire dont 427 accompagnateurs, un public à prendre en considération.
- Près de 120 enfants sont venus dans le cadre de la convention établie avec la Communauté de commune Côte d'Emeraude (2014-2015). En 2016-2017 nous avons accueilli gratuitement 16 classes soit environ 400 enfants du territoire. Une progression rendue possible par des relations plus étroites avec les partenaires.
- Développement du partenariat avec le Musée de la Danse (Rennes) : 6 classes engagées (153 enfants) en 2016 – projet reconduit en 2017
- Mise en œuvre d'un projet avec l'Association Le Goéland (St Malo) mené avec une danseuse (Dominique Le Marec) et un photographe (Kevin Piemontois) avec des femmes en situation d'exclusion sociale. Un livre a pu être édité.
- Accueil des enfants de La Richardais dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires : trois projets dont un développé en partenariat avec le magasin Leroy Merlin (Assemblage en 2016 et « Equilibre et mouvement » en 2017. Les enfants de la Commune de Dinard ont également été accueillis dans le cadre des TAP autour d'un projet moulage.
- Création d'un partenariat avec l'IME Dol de Bretagne : visite du Musée puis réalisation de sculptures en métal dans le cadre de l'IME exposées lors de la Nuit des Musées 2017.
- Accueil de public spécifiques (Ecole Hôpital, Maison de retraite, CCAS...) et proposition de Hors-les-murs.
- Visite groupe adultes : Association du territoire (Rando Rive gauche, les tartans Dinard, Amis du Musée BA Rennes ...) : 256 personnes en 2016

Programmation 2017 :

- Deux expositions : « Manoli, la flamme » (avril à juin) et « Paysage recomposé » (juin- septembre) : invitation de deux artistes contemporains Pauline Bétin, sculptrice sur verre et Jacques Beun, photographe. Cette exposition est enrichie par l'organisation d'une conférence ayant lieu à l'issue de cette Assemblée Générale.
- Nuit des Musées (mai) : démonstration du travail au chalumeau par Marcoditch
- Concours photo (juillet-août) : 3 thèmes proposés cette année (« Equilibre et mouvement », « l'art du jardin » en hors-les-murs et « paysage composé, paysage utopique », montage photo)
- Atelier pédagogique (vacances scolaires) : deux nouveaux ateliers proposés cette année
- Journées Européennes du patrimoine (septembre) : possibilité d'invitation d'une chorégraphe danseuse en collaboration avec l'Association rennaise « Danse à tous les étages »

Présentation des chiffres de fréquentation 2016 – 2017 (cf. annexe)

Rapport financier 2016 et budget 2017 - Jean-Yves Simonet

DEPENSES	Clôture 2016	Réalisé mai 2017	Budget 2017
Frais d'animation	4 372,77 €	3 344 €	6 100 €
Frais de fonctionnement	9 273,82 €	5 848 €	10 700 €
Frais de communication	3 124,35 €	897 €	5 000 €
Frais de personnel	41 911,71 €	13 608 €	48 300 €
Pertes s/créances irrécouvrables	358,00 €		
Dotations aux amortissements	1 071,73 €		800 €
Frais financiers		33 €	
TOTAL DEPENSES	60 112,38 €	23 730 €	70 900 €

Compte de résultat (charges)

- Les frais d'animation regroupent l'ensemble des postes du compte de résultat affectés à cette fonction (charges des intervenants, matériel...)
- Les frais de communication ont diminué du fait de l'abandon de la distribution des supports de communication par Districom.
- Les frais de fonctionnement : poste assurant l'entretien du Musée (jardin + remboursement des fluides engagés par Britt Manoli)
- Les frais de personnels : immobiliers
- Pertes : Établissements scolaires reçus les années précédentes n'ayant pas réglé leur facture.

Compte de résultat (produits)

RECETTES	Clôture 2016	Réalisé mai 2017	Budget 2017
Cotisations des adhérents	4 037,00 €	3 557 €	3 000 €
Sponsoring			2 000 €
Subventions Commune de La Richardais	5 085,00 €		
Convention CC Ecoles (animation)	3 000,00 €		20 000 €
CC Contributions aux projets	4 000,00 €		
Subvention Département	28 000,00 €	30 000 €	30 000 €
Recettes des médiations	14 719,00 €	12 991 €	15 900 €
Prestations aux adhérents (frais avancés)		1 785 €	
Produits financiers	137,55 €		
Autres produits exceptionnels de gestion	86,82 €		
Perte de l'exercice	1 047,01 €		
TOTAL RECETTES	60 112,38 €	48 333 €	70 900 €

- Cotisation des adhérents : plus faible qu'en 2015 du fait d'un « vieillissement » des adhérents qui peut surtout par s'expliquer par un éloignement progressif des missions originales de l'Association. Néanmoins, on note l'arrivée de nouveaux adhérents motivés par d'autres missions de l'Association (sorties culturelles...).
- Subventions : En 2016, le Département soutien l'activité du Musée à hauteur de 20 000€. La commune a versé à l'Association 5 085€ et la Communauté de communes : 4 000€ et 3 000€ (convention Établissements scolaires)
- Recettes des actions de médiations : Presque 15 000€ de recettes.

	2015	2016
Résultat d'exploitation	+ 316 €	- 1 271 €
Résultat courant	+ 432 €	- 1 134 €
Résultat	726 €	- 1 047 €

Résultats

Malgré les recettes importantes liées aux actions de médiation, le budget n'est pas équilibré (perte de 1047€) cependant l'année 2015 avait été excédentaire de 726€.

	2015	2016
Actif net	1 849 €	777 €
Créances des usagers (écoles)	115 €	813 €
Créance subvention CC		3 000 €
Disponible	37 713 €	10 227 €
Charges constatées d'avance	623 €	288 €
Total	41 695 €	14 407 €

Bilan – Actifs

Les créances représentent les dettes des établissements scolaires non régularisées au 31 décembre. L'actif disponible est moins important que sur l'année 2015 car le versement de la subvention départementale avait eu lieu avant la fin de l'exercice.

	2015	2016
Fonds propres	7 099 €	6 052 €
Dettes aux fournisseurs	1 001 €	734 €
Dettes à l'URSSAF	5 595 €	6 077 €
Produits constatés d'avance (cotisations 2017)	28 000 €	1 545 €
Total	41 695 €	14 407 €

Bilan – Passif

La dette des fournisseurs en cours de règlement. La dette à l'URSAFF n'est payée dans le courant du premier trimestre suivant. En 2016, les cotisations 2017 ont été comptées sur un compte d'avance (1 545€ de cotisations 2017 enregistrées en 2016).

La situation de l'Association est fragile. Elle ne possède pas de réserves. Au 31 décembre 2016 la trésorerie est de 5 275 € (5 250 en 2015) soit 1,5 mois de salaires et charges sociales

Approbation de la la clôture des comptes 2016 : Vote de l'Assemblée Générale à l'unanimité.

Présentation du budget 2017

DEPENSES	Clôture 2016	Réalisé mai 2017	Budget 2017
Frais d'animation	4 372,77 €	3 344 €	6 100 €
Frais de fonctionnement	9 273,82 €	5 848 €	10 700 €
Frais de communication	3 124,35 €	897 €	5 000 €
Frais de personnel	41 911,71 €	13 608 €	48 300 €
Pertes s/créances irrécouvrables	358,00 €		
Dotations aux amortissements	1 071,73 €		800 €
Frais financiers		33 €	
TOTAL DEPENSES	60 112,38 €	23 730 €	70 900 €

Le budget 2017 prévu à 70 900€ est envisagé jusqu'au 31 décembre 2017.

Cependant, au lendemain de la signature prévue le 15 septembre 2017, il est envisagé que l'Association ne garde à sa charge que les frais de personnel.

Les frais d'animation ont été augmentés à 6 100€. Ils seront dépensés du fait des animations en cours et de celles prévues cet été. Les frais de fonctionnement seront peut-être diminués par l'arrêt probable de l'exploitation du Musée par l'Association en septembre. Les frais de communication ne sont pas encore consommés (les adhésions aux offices de tourisme ne sont engagés qu'à partir de septembre). Les frais de personnel concernent la salariée Delphine Reine + la stagiaire de 4 mois et saisonnière de 2 mois.

RECETTES	Clôture 2016	Réalisé mai 2017	Budget 2017
Cotisations des adhérents	4 037,00 €	3 557 €	3 000 €
Sponsoring			2 000 €
Subventions Commune de La Richardais	5 085,00 €		20 000 €
Convention CC Ecoles (animation)	3 000,00 €		
CC Contributions aux projets	4 000,00 €		
Subvention Département	28 000,00 €	30 000 €	30 000 €
Recettes des médiations	14 719,00 €	12 991 €	15 900 €
Prestations aux adhérents (frais avancés)		1 785 €	
Produits financiers	137,55 €		
Autres produits exceptionnels de gestion	86,82 €		
Perte de l'exercice	1 047,01 €		
TOTAL RECETTES	60 112,38 €	48 333 €	70 900 €

Les recettes liées aux adhésions ont presque déjà été réalisées. Le sponsor (2 000€) n'a pas été trouvé à ce jour. La subvention départementale a été versée (30 00€). Les subventions territoriales sont à hauteur de 20000€. La Commune de La Richardais verse une subvention de 5 000€. La Communauté de Communes Côte d'Emeraude va verser une subvention de 10 000€ et 3 000€ pour la convention avec les établissements scolaires. Il manquera donc 2 000€. Les recettes de médiation sont évaluées à 15 900€ pour l'année. Aujourd'hui, les recettes sont d'environ 13 000€.

Approbation du budget 2017 : l'Assemblée à l'unanimité Approuve les comptes et donne quitus de leur gestion au C.A. et au trésorier.

Le Président et l'Assemblée Générale remercient le trésorier pour sa gestion rigoureuse.

Le Président rappelle que l'année 2017 voit l'aboutissement d'un long processus engagé par Britt Manoli et les filles de Pierre en 2008 avec le Conseil Départemental sous la présidence de Jean- Louis Tourenne et qui se finalise sous la présidence de Jean-Luc Chenu, représenté aujourd'hui par Madame Sourdrille, Vice-Présidente en charge de la culture.

Situation de la donation par la famille MANOLI au Conseil Départemental et mise en place du Groupement d'intérêt public – Mme Sourdrille

Mme Sourdrille remercie l'Association pour sa gestion rigoureuse et son investissement qui ont permis au Musée un développement important qui inaugure de belles perspectives pour l'avenir.

Mme Sourdrille annonce que l'Assemblée du Conseil Départemental a voté jeudi 29 juin à l'unanimité l'accord de la signature par le Président du Conseil de la donation Manoli.

La signature se fera le 15 septembre 2017 permettant à Mme Manoli d'organiser des soirées concert au Musée. Cette date correspond donc au souhait de Mme Manoli et annonce un calendrier dynamique sur la fin de l'année. En effet, la création du Groupement d'intérêt public devant être validée au 1er janvier 2018, les statuts du GIP devront être déposés au moins trois mois avant à la Préfecture.

A partir du 15 septembre, le Département sera propriétaire des œuvres et des bâtiments. En grande conformité avec les différents échanges, Mme Manoli conserve l'usufruit de la maison et du garage.

A cette date, l'Association va garder la « gestion » du lieu (principalement les frais de personnel) jusqu'au 31 décembre 2017. Le Département assumera en tant que propriétaire, les frais de fluides et les frais qui lui incombent quant à la mise en sécurité des bâtiments et des publics. Le Département souhaite l'investissement de l'Association encore quelques mois, au regard de la difficulté de création d'une régie pour une si courte durée.

La création du Groupement d'intérêt public est en cours. Le Département va rencontrer le nouveau Vice-Président en charge du tourisme de la Communauté de communes la semaine prochaine en présence de Mr Contin.

Question de Sylvie Manoli : Quand pourra t-on lire les statuts du GIP ?

Réponse de Mme Sourdrille : Il faut que le Département rencontre la Communauté de communes Côte d'Emeraude pour discuter et avancer sur le projet de rédaction des statuts. Une première mouture avait été discutée le 9 février lors de la rencontre avec l'Association.

Françoise Wasserman souligne que l'Association n'a pas eu reçu un nouveau projet de statuts, ni de compte-rendu de réunion faisant suite à cette rencontre.

René Moncomble souhaite revenir sur l'expression de « gestion » pendant la période intermédiaire (15 septembre-31 décembre). Il précise que l'Association n'aura à sa charge que le portage salarial pour les actions de « gestion » concernant « l'accueil-médiation » et non pas une gestion complète du Musée.

Françoise Wasserman précise que comme elle l'a déjà signifié au Département ; l'ensemble devenant une structure publique et en l'absence d'une délégation de Service public, l'Association de Droit privé ne peut prendre la responsabilité d'une « gestion ». L'Association ne peut conventionner avec le Département que sur les points d'accueil des publics et d'animation d'actions de médiation. Elle ajoute le fait que la salariée ne pourra effectuer une mission de « surveillance » des œuvres qui normalement incluse dans la fiche de poste des agents territoriaux Adjoints du Patrimoine en charge des missions d'accueil et de médiation.

Mme Sourdrille et René Moncomble soulignent que l'Association assurera uniquement le portage salarial pour les actions d'accueil-médiation.

Sandrine Kerlidou précise l'intention du Département. A partir du 15 septembre, le Musée va devenir public. Les Services techniques du Département se sont d'ores-et-déjà rendus sur place afin d'estimer les interventions à réaliser rapidement pour mettre en place les mesures sécuritaires nécessaires (incendie...). Les conditions de la gestion administrative quotidienne seront à discuter mais les aspects suivi-maintenance seront assurés en direct par le Département. Le développement des partenariats-médiation sera à discuter avec le Département. Au regard de la subvention de 30 000€ versée par le Département, l'Association est engagée sur la continuité de la gestion des activités d'accueil et de médiation dans la perspective du développement du GIP.

Françoise Wasserman confirme que l'Association continuera la réalisation des actions d'accueil et de médiation jusqu'au 1er janvier 2018. Néanmoins, il est nécessaire que la convention entre l'Association et le Département précisent bien les missions et responsabilités de chacun étant donné le caractère double du Droit en application. L'Association souhaite être déchargée de toutes responsabilités en cas d'accident de personne notamment du fait du manque de mise en sécurité des bâtiments, des œuvres...

Le Trésorier propose le vote d'une motion :

« L'Assemblée Générale autorise le Président de l'Association à signer avec le Conseil Départemental une convention de mise à disposition du personnel pour les actions de médiation et d'accueil des publics ».

La motion est adoptée à l'unanimité par l'Assemblée Générale.

Il est donc convenu que la surveillance des œuvres, la gestion administration, la communication ne font plus partie des attributions de Delphine Reine lors de la période intermédiaire. Delphine Reine sera chargée des actions d'accueil-médiation ainsi que les relations avec le Département pour la mise en place du projet scientifique et culturel.

Au regard des difficultés évoquées pour la mise en place d'une régie billetterie, Mme Sourdrille propose la gratuité de l'entrée individuelle sur la période 15 septembre-31 décembre 2017. La question se pose néanmoins quant au règlement des actions de médiation à l'Association qui sont intégrées au budget 2017.

René Moncomble souhaite la tenue d'une réunion avec l'ensemble des acteurs concernés dans la création du Groupement d'intérêt public.

Cotisation 2018

Le Président propose de rester au même niveau de cotisation pour l'année 2018.

Adhérent : 35€ - Adhésion en couple : 50€

La cotisation 2018 est votée à l'unanimité par l'Assemblée

Renouvellement du Conseil d'Administration

Le Président rappelle que suite à l'Assemblée Extraordinaire tenue ce jour , le Conseil d'Administration est réduit à 9 membres.

Deux candidats se présentent à l'Assemblée Générale.

- Jacques Fretel : Membre de l'Association depuis quelques années et intéressé pour accompagner le tournant de l'Association.
- Raymond Boudet : Ancien journaliste et Reporter d'image France 3 souhaite rejoindre le Conseil d'Administration au moment primordial du passage d'une Association à un équipement public intégré dans une politique de développement culturel départemental.

L'Assemblée vote à bulletin secret.

Après dépouillement par le trésorier, les deux candidats sont élus à l'unanimité.

Le Président et Mme Sourdrille annoncent la tenue d'une exposition MANOLI à la Chapelle St Sauveur de St Malo au début de l'année 2018.

Mme Sourdrille et Mr Pierre Contin se réjouissent de l'aboutissement de ce projet et soulignent la qualité du travail mené par l'Association tout au long de ces dernières années. Le Musée est une richesse pour le territoire.

Le Président lève la séance à 12H30.